



25 bis, rue du Général Leclerc  
60120 Breteuil  
0344801888

[ce.0601406C@ac-amiens.fr](mailto:ce.0601406C@ac-amiens.fr)

## Section Sportive Natation



L'établissement Collège compère MOREL propose des options sportives spécifiques aux collégiens, notamment l'option « Section Sportive Natation ».

**Préambule :** les élèves motivés et aptes pour une pratique sportive renforcée et approfondie et désireux de poursuivre un cursus scolaire normal ont la possibilité d'intégrer une section sportive scolaire.

La sélection des élèves s'effectue sur La REUSSITE AUX TESTS D'APTITUDES PHYSIQUES.

**Les épreuves physiques de la Section Sportive NATATION seront organisées**

**le mercredi 27 mai 2026 à 12 h 15**

**au centre aquatique Philippe Loisel de BRETEUIL.**

*Il faudra prévoir maillot de bain, bonnet de bain, lunettes de piscine et serviette.*

A la suite de ces tests physiques et en fonction du niveau de maîtrise démontré, un dossier de candidature vous sera communiqué afin de finaliser l'inscription en section sportive natation.

**Attention, ces tests s'adressent à des élèves ayant déjà un niveau « débrouillé » (Pas de débutants)** c'est-à-dire que l'enfant est capable d'évoluer dans le milieu aquatique sans se tenir au bord, de pouvoir s'immerger sans crainte, d'effectuer au moins 2 longueurs sans s'arrêter.

### **La Section Sportive Natation s'adresse à :**

- Des élèves **MOTIVES, VOLONTAIRES** et **PERSEVERANTS** pour pouvoir progresser.
- Des élèves **assidus aux entraînements : 3 heures d'entraînement par semaine.**

Ils entrent dans l'emploi du temps obligatoire de l'enfant. Toutefois l'entraînement du mercredi est en dehors du temps scolaire (12h00- 13h15). L'élève ne pourra pas prendre le transport scolaire.

- **Des élèves assidus aux compétitions UNSS.** 2 rencontres dans l'année, le mercredi après-midi, dont une à Breteuil

### **L'élève, intégrant la Section Sportive Natation s'engage sur 2 ans minimum et est invité à poursuivre jusqu'en 3eme.**

Un arrêt de la section devra être motivé par écrit, par les représentants légaux, et accepté par le coordonnateur de la section sportive, après entretien avec la famille et l'élève.

La Section Sportive Natation s'inscrit dans l'acquisition et la validation du socle commun de compétences et de connaissances et de culture. Elle donne lieu à des évaluations, des notes, des validations de compétences, des appréciations aux bulletins.

**Le responsable pédagogique de la section Sportive NATATION**  
**Mme LEMAIRE.V – [valerie.lemaire@ac-amiens.fr](mailto:valerie.lemaire@ac-amiens.fr)**